

## Séance ordinaire du 9 avril 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi, 9 avril 2024, à compter de 19 h 30 à la salle du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire, sous la présidence de monsieur le maire, Luc Forand, et à laquelle assistent mesdames et messieurs les conseillers :

<b>Poste</b>	<b>Nom</b>
Conseillère, district électoral n° 1	Joanie Généreux
Conseiller, district électoral n° 2	Michel Denicourt
Conseiller, district électoral n° 3	Michel Deschamps
Conseiller, district électoral n° 4	Jacques Bienvenue
Conseiller, district électoral n° 5	Claudie Létourneau
Conseiller, district électoral...n° 6	Denis Chagnon

Sont aussi présentes: M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière et M<sup>me</sup> Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

*L'assemblée de consultation publique concernant le règlement n° 92-2005-82 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant les zones n° 214 et 408 est reportée à une séance ultérieure.*

### Résolution 2024-04-105

#### Procès-verbal du 12 mars 2024 / Adoption

Une copie du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

**En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** que le procès-verbal de la séance du 12 mars 2024 soit et est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Résolution 2024-04-106

#### Comptes payés, payables et recevables / Approbation

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu que** les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

<b>Comptes payés</b>	<b>Pour la somme de</b>
Chèques n <sup>os</sup> 61758 à 61803	
S11837 à S11845	
S11850 à S11861	533 603,07 \$
<b>Comptes payables</b>	<b>Pour la somme de</b>
Chèques n <sup>os</sup> 61804 à 61821	
S11862 à S11942	227 809,24 \$
<b>Comptes recevables</b>	<b>Pour la somme de</b>
Comptes n <sup>os</sup> 4FD000017 à 4FD000021	13 928,21 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Séance ordinaire du 9 avril 2024

## Première période de questions

### Résolution 2024-04-107

#### Rapport financier et rapport des vérificateurs 2023 / Dépôt

---

La trésorière, M<sup>me</sup> Micheline Quilès, procède au dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023, le tout conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

### Résolution 2024-04-108

#### Déclaration des intérêts pécuniaires / Dépôt

---

La déclaration des intérêts pécuniaires du maire, M. Luc Forand, est déposée tel qu'exigé par l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2) lors de la présente séance ordinaire du 9 avril 2024.

### Résolution 2024-04-109

#### Dépôt de documents

---

En vertu du règlement n° 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats et amendements, M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale et greffière, a autorisé la (les) proposition(s) suivante(s) :

- Mandat de services professionnels pour l'assistance technique à l'égard d'un glissement de terrain rue Leclair, à Tetra Tech QI inc. de Granby, pour une enveloppe budgétaire estimée à 15 000 \$ plus les taxes, tel qu'il appert à l'offre n° 52131TT (10osv) datée du 22 mars 2024.

### Résolution 2024-04-110

#### Office d'habitation Haute-Yamaska-Rouville – États financiers 2022 / Approbation

---

**Considérant** la lettre et le rapport d'approbation datés du 14 mars 2024 par la Société d'habitation du Québec (SHQ) relativement à leur vérification finale des états financiers 2022 de l'Office d'habitation Yamaska-Rouville (OHHR);

**En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau**

**Et résolu** d'approuver les états financiers 2022 de l'OHHR et de payer la somme de 36 \$ pour l'ensemble immobilier 1110 de Saint-Césaire, tel qu'il appert aux documents datés du 14 mars 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Séance ordinaire du 9 avril 2024

**Résolution 2024-04-111**

**Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville / Renouvellement adhésion membre de soutien 2024-2025**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** de renouveler l'adhésion 2024-2025 pour la somme de 100 \$ comme membre de soutien à la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**Résolution 2024-04-112**

**École PGO – Capture ton patrimoine local, édition 2024 / Octroi d'une commandite**

---

**Il est proposé par Michel Deschamps**

**Et résolu** d'octroyer une commandite de 250 \$ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) pour le vernissage photo du 29 mai prochain à Saint-Paul-d'Abbotsford issu de l'activité *Je capture mon patrimoine local édition 2024* réalisée par les élèves du programme de Langues et Multimédia de 2<sup>e</sup> secondaire de PGO.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**Résolution 2024-04-113**

**Fondation du cancer du sein du Québec – Ride de filles 2024 / Octroi d'un don**

---

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'autoriser un don d'une somme de 150 \$ à la Fondation du cancer du sein du Québec pour la campagne de financement intitulée *Ride de filles 2024* qui se mettra en route en juillet prochain, tel qu'il appert dans la demande reçue le 20 mars 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**Résolution 2024-04-114**

**Fondation Maison Victor-Gadbois / Octroi d'un don**

---

**Considérant** la demande de don 2024 reçue en mars dernier de la Maison Victor-Gadbois de Saint-Mathieu-de-Beloeil, un centre de jour pour personnes atteintes d'un cancer;

**En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'octroyer un don de 300 \$ à la Maison Victor-Gadbois en appui à leurs activités de financement 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### Résolution 2024-04-115

### **Ville de Rivière-Rouge – Opposition à la fermeture de l’urgence entre 20h et 8h à l’hôpital de Rivière-Rouge / Appui**

---

**Considérant** les différentes démarches de la Ville de Rivière-Rouge, du comité santé formé des maires et mairesses des municipalités du secteur de la Rouge et du comité formé majoritairement de citoyennes, citoyens et d’organismes communautaires, auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé et du Centre intégré de services de Santé et Services sociaux des Laurentides (CISSSL) pour s’opposer à la décision du CISSSL de fermer l’urgence du Centre multiservices de santé et de services sociaux de Rivière-Rouge entre 20 h et 8 h;

**En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** que la Ville de Saint-Césaire appuie les démarches de la Ville de Rivière-Rouge afin que l’urgence du Centre multiservices de santé et de services sociaux de Rivière-Rouge demeure ouverte 24 heures par jour au bénéfice de la santé et de la sécurité des citoyennes et citoyens de la Ville de Rivière-Rouge et de celles et ceux des MRC d’Antoine-Labelle et des Laurentides;

Que la présente résolution d’appui de la Ville de Saint-Césaire, soit transmise au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé et au Centre intégré de services de Santé et Services sociaux des Laurentides (CISSSL), aux fins que ceux-ci répondent favorablement aux demandeurs pour tous les motifs invoqués dans la présente résolution et dans la résolution n° 037/05-02-2024 de la Ville de Rivière-Rouge.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents

#### Résolution 2024-04-116

### **Municipalité de Yamaska – Programme RECIM / Appui**

---

**Considérant** que la Municipalité de Yamaska demande à la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation de revoir les points 12 et 13 du programme RECIM relativement aux directives de changement associées à des travaux admissibles prévus à l’annexe A ainsi que le point 5 du guide du programme et d’accorder l’aide à 100 % comme coûts admissibles lorsque le montant maximal de la subvention accordée n’est pas atteint;

**En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau**

**Et résolu** que la Ville de Saint-Césaire appuie la Municipalité de Yamaska dans ses démarches auprès du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation afin que la ministre revoie les points 12, 13 et 5 du programme RECIM afin d’accorder l’aide à 100 % relativement aux coûts des directives de changements associés à des travaux admissibles et prévus dans un protocole d’entente lorsque le montant maximal de la subvention accordée n’est pas atteint.

## Séance ordinaire du 9 avril 2024

Que la présente résolution d'appui de la Ville de Saint-Césaire soit transmise à la Municipalité de Yamaska et à M<sup>me</sup> Andrée Laforêt, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin qu'elle donne une suite favorable aux présentes demandes, au bénéfice de l'ensemble des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Résolution 2024-04-117

#### **Municipalité de Val-Alain – Retrait de places subventionnées en Garderie pour le CPE Allée d'étoiles / Appui**

---

**Considérant** que la Municipalité de Val-Alain de la MRC de Lotbinière a créé un organisme à but non lucratif, le Centre de la petite enfance Allée d'étoiles afin de réaliser une demande de places au ministère de la Famille et que cette demande a été faite de concert avec le CPE L'Envol, porteur du projet et que 29 places ont été confirmées par le ministère de la Famille en août 2021;

**Considérant** que le 13 février 2024, la Municipalité de Val-Alain apprenait que le projet du CPE Allée d'étoiles risquait d'être abandonné et que sur les 29 places accordées à Val-Alain, 13 demeureront toujours dans la MRC de Lotbinière et que 16 places retourneront directement au ministère de la Famille;

**En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** que la Ville de Saint-Césaire appuie les démarches de la Municipalité de Val-Alain en demandant au gouvernement provincial de faire preuve de collaboration avec les municipalités pour le développement de nouvelles places subventionnées en service de garde éducatif en fonction des besoins des communautés.

Que copie de la présente résolution d'appui de la Ville de Saint-Césaire soit transmise à la direction générale de la Municipalité de Val-Alain, à la MRC de Lotbinière, à la ministre de la Famille, M<sup>me</sup> Suzanne Roy et au Premier ministre du Québec, M. François Legault.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Résolution 2024-04-118

#### **Rapport annuel du plan d'action du Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Rouville (An 2) / Approbation**

---

**Considérant** que le directeur du service de Protection et de Secours civil a déposé au Conseil municipal, le rapport annuel du plan d'action du Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Rouville;

**En conséquence, il est proposé par Michel Deschamps**

## Séance ordinaire du 9 avril 2024

**Et résolu** de transmettre le rapport annuel de l'an 2 du plan d'action du Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Rouville de la Ville de Saint-Césaire à la MRC de Rouville et de requérir de la MRC que ce rapport soit déposé, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, au ministre de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Résolution 2024-04-119

#### **Système de filtration de l'air pour la décontamination / Acquisition**

---

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** de procéder à l'acquisition d'un système de filtration de l'air auprès de l'Arsenal – Équipements incendies CMP Mayer inc. de Drummondville, pour le prix de 5 735 \$ plus les taxes, tel qu'il appert à la soumission n° SOUM070658C datée du 13 février 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Résolution 2024-04-120

#### **Ventilateur à batterie (Remplacement) / Acquisition**

---

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** de procéder à l'acquisition d'un ventilateur à batterie (remplacement) auprès de l'Arsenal – Équipements incendies CMP Mayer inc. de Drummondville, pour le prix de 6 695 \$ plus les taxes, tel qu'il appert à la soumission n° SOUM070658B datée du 13 février 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Résolution 2023-04-121

#### **Mise à jour des plans des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et pluviales / Octroi d'un mandat**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'octroyer un mandat de services professionnels d'ingénierie en accompagnement pour la réalisation de plans finaux dans le cadre de la mise à jour des plans des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et pluviales à BHP Conseils de Montréal pour une enveloppe budgétaire évaluée à 7 000 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans l'offre (AP1892) datée du 10 octobre 2023

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Séance ordinaire du 9 avril 2024

#### Résolution 2024-04-122

#### **Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont-Saint-Césaire – États financiers 2023 / Approbation**

**Considérant** la transmission des états financiers 2023 et le rapport de l'auditeur indépendant de la Régie intermunicipale des eaux usées Rougemont-Saint-Césaire pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023;

**En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau**

**Et résolu** d'approuver les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées Rougemont-Saint-Césaire pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023 préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., tel qu'il appert au document daté du 25 mars 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### Résolution 2024-04-123

#### **Travaux d'aménagement d'une aire de jeux d'eau / Réception définitive des travaux et libération de la retenue contractuelle de 5%**

**Considérant** la recommandation datée du 12 mars 2024 de la firme d'ingénierie, Shellex Groupe Conseil de Salaberry-de-Valleyfield, concernant la réception définitive des travaux et la libération de la retenue contractuelle de 5% au contrat AO / Infra202108.16 Travaux d'aménagement d'une aire de jeux d'eau;

**En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** de prononcer la réception définitive des travaux et d'autoriser le paiement de la retenue contractuelle de 5 % représentant la somme de 19 514,99 \$ incluant les taxes au contrat AO / Infra202108.16 Travaux d'aménagement d'une aire de jeux d'eau auprès de l'adjudicataire, Les Entreprises Daniel Brûlé inc. / Piscine EDB, le tout tel qu'il appert à la recommandation citée en préambule.

La libération du paiement est conditionnelle à la transmission par l'adjudicataire des documents usuels en lien au projet et de la déclaration statutaire de l'adjudicataire.

**Et résolu également** d'autoriser la directrice générale et greffière ou en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe, à signer les documents afférents pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



Séance ordinaire du 9 avril 2024

**Résolution 2024-04-124**

**Contrat de déneigement et de soufflage de neige en zones rurale et urbaine / Renouvellement 2024-2025**

**Considérant** l'adjudication du contrat de 3 saisons hivernales (2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023) pour le déneigement et le soufflage de neige à B. Frégeau & Fils inc. de Saint-Alexandre, avec option de renouvellement pour la saison 5;

**En conséquence, il est proposé par Michel Deschamps**

**Et résolu** de renouveler pour la saison hivernale 5 (2024-2025), le contrat de déneigement et de soufflage de neige avec l'adjudicataire, B. Frégeau & Fils inc. de Saint-Alexandre, tel qu'il appert aux articles 4 *Renouvellement* et 5 *Indexation* des Clauses techniques dudit contrat et représentant les sommes suivantes :

Saison 2024-2025		Avant taxes
Secteur rural		214 002,54 \$
Secteur urbain		137 398,69 \$
<b>Année optionnelle 5</b>	<b>Total annuel</b>	<b>351 401,23 \$</b>

Soufflage de neige sur demande – Prix à l'heure

Saison 2024-2025		Avant taxes
<b>Année optionnelle 5</b>	<b>Prix à l'heure</b>	399,46 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**Résolution 2024-04-125**

**Travaux de réfection du Garage municipal de la rue Saint-Michel / Avenants n<sup>os</sup> 5, 6 et 9**

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'autoriser les avenants de modification de services professionnels en structure et civil n<sup>os</sup> 5 et 6 d'une somme de 54 756,02 \$ ainsi que n<sup>o</sup> 9 d'une somme au crédit de 1 308,96 \$, le tout plus les taxes, de la firme Denommée Architectes, au projet des Travaux de réfection du Garage municipal de la rue Saint-Michel, tel qu'il appert aux avenants n<sup>os</sup> PM-S01, PM-C02 et PM-S02 datés des 11 et 27 mars 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**Résolution 2024-04-126**

**Travaux de réfection du Garage municipal de la rue Saint-Michel / Certificat de paiement n<sup>o</sup> 3**

**Considérant** la recommandation datée du 2 avril 2024 de la firme Denommée Architectes, concernant le certificat de paiement n<sup>o</sup> 3 au contrat n<sup>o</sup> AO / GAR202308.12 Travaux de réfection du Garage municipal de la rue Saint-Michel;



## Séance ordinaire du 9 avril 2024

### **En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'autoriser le paiement du certificat de paiement n° 3 au contrat n° AO / GAR202308.12 Travaux de réfection du Garage municipal de la rue Saint-Michel, d'une somme de 351 758,47 \$ incluant les taxes et une retenue contractuelle de 10 % auprès de l'adjudicataire Arri Construction, le tout tel qu'il appert à la recommandation citée en préambule.

La libération du paiement est conditionnelle à la transmission par l'adjudicataire des quittances applicables des sous-traitants et fournisseurs ayant dénoncé leurs contrats.

**Et résolu également** d'autoriser la directrice générale et greffière ou en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe, à signer les documents afférents pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **Résolution 2024-04-127**

#### **Mise à niveau et entretien des glissières de sécurité sur le territoire municipal / Octroi d'un contrat**

---

### **Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'octroyer un contrat pour les travaux 2024 de la mise à niveau et l'entretien des glissières de sécurité sur le territoire municipal de la Ville à l'Entreprise Ployard 2000 inc. de L'Avenir, pour le prix de 9 000 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans la soumission n° !12927 datée du 1<sup>er</sup> mars 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **Résolution 2024-04-128**

#### **Permission de voirie du ministère des Transports et de la Mobilité durable / Autorisation de signature**

---

**Considérant** les demandes de permission de voirie à être faites auprès des divers services d'utilité publique durant l'année 2024;

### **En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau**

**Et résolu** que l'un ou l'autre des employés suivants, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, les demandes de permission de voirie aux divers services d'utilité publique présents sur le territoire municipal de la Ville de Saint-Césaire durant l'année 2024, incluant le ministère des Transports et de la Mobilité durable à l'égard des routes et chemins sous leur responsabilité:

- M<sup>me</sup> Dominique Arpin, directrice du service des Travaux publics;
- M<sup>me</sup> Monique Ostiguy, adjointe au service des Travaux publics;
- M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière;
- M<sup>me</sup> Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Séance ordinaire du 9 avril 2024

#### Résolution 2024-04-129

##### **OBV Yamaska – Adhésion 2024 / Renouvellement**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** de renouveler l'adhésion 2024 auprès de l'organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) pour la somme de 50 \$, tel qu'il appert au document reçu le 20 mars 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### Résolution 2024-04-130

##### **Règlement n° 92-2005-81 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements modifiant les usages en zone n° 409 / Adoption**

---

**Considérant** qu'une copie du règlement intitulé « règlement n° 92-2005-81 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant les usages en zone n° 409 » a été transmise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et que copie est disponible pour le public avant la tenue de la présente séance;

**Considérant** que ce règlement a pour objet d'apporter des modifications au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements pour modifier les usages autorisés dans la zone n° 409;

**Considérant** que le règlement n° 92-2005-81 contient un objet susceptible d'approbation référendaire et qu'au 3 avril 2024, la Ville n'a reçu aucune demande des personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum en référence à l'avis public publié à cet effet le 15 mars 2024;

**Considérant** que toute la procédure a été suivie;

**En conséquence, il est proposé par Michel Deschamps**

**Et résolu** d'adopter le règlement intitulé : « règlement n° 92-2005-81 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant les usages en zone n° 409 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

*L'adoption du second projet de règlement n° 92-2005-82 modifiant le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements concernant les zones nos 214 et 408 est reportée à une séance ultérieure.*

Séance ordinaire du 9 avril 2024

#### Résolution 2024-04-131

##### **PIIA-01-2024 concernant la construction d'une habitation unifamiliale isolée, projetée au lot situé au 1373, rue de Versailles / Autorisation**

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) soumise en vertu du règlement de PIIA n° 69 et amendements pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée, demande soumise par la propriétaire, M<sup>me</sup> Audrey Dufault, sur le lot n° 6 556 134 du cadastre du Québec, construction projetée au 1373, rue de Versailles, en zone n° 115;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que le PIIA-01-2024 présenté lors de leur réunion tenue le 28 mars 2024, respecte les objectifs et critères contenus au règlement de PIIA n° 69 et amendements;

**En conséquence, il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** que le Conseil municipal autorise, tel que soumis, le PIIA-01-2024 concernant l'implantation d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot n° 6 556 134 du cadastre du Québec, construction projetée au 1373, rue de Versailles, en zone n° 115.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### Résolution 2024-04-132

##### **PIIA-06-2024 pour remplacer le PIIA-03-2024 concernant l'installation de nouvelles enseignes commerciales projetées à l'immeuble situé au 2074-2076, route 112 / Autorisation**

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) soumise en vertu du règlement de PIIA n° 69 et amendements, concernant l'installation de nouvelles enseignes commerciales projetées à l'immeuble situé au 2074-2076, route 112, sur le lot n° 6 338 106 du cadastre du Québec, en zone n° 203 en remplacement du PIIA-03-2024 autorisé sous la résolution n° 2024-03-097, demande soumise par le mandataire, M. Mackens Brejnev Placide, pour la propriétaire, 8779433 Canada inc.;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que le PIIA-06-2024 présenté lors de leur réunion tenue le 28 mars 2024, respecte les objectifs et critères contenus au règlement de PIIA n° 69 et amendements;

**En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** que le Conseil municipal autorise, tel que soumis, le PIIA-06-2024 remplaçant le PIIA-03-2024 concernant l'installation de nouvelles enseignes commerciales projetées à l'immeuble situé au 2074-2076, route 112, sur le lot n° 6 338 106 du cadastre du Québec, en zone n° 203.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Séance ordinaire du 9 avril 2024

**PIIA-07-2024 concernant l'installation de nouvelles enseignes commerciales projetées à l'immeuble situé 1066-1070, route 112 / Autorisation**

---

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) soumise en vertu du règlement de PIIA n° 69 et amendements, concernant l'installation de nouvelles enseignes commerciales projetées à l'immeuble situé au 1066-1070, route 112, sur le lot n° 1 592 688 du cadastre du Québec, en zone n° 205; demande soumise par le mandataire, M. Dany Forand, pour la propriétaire, 9293-7820 Québec inc.;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que le PIIA-07-2024 présenté lors de leur réunion tenue le 28 mars 2024, respecte les objectifs et critères contenus au règlement de PIIA n° 69 et amendements;

**En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** que le Conseil municipal autorise, tel que soumis, le PIIA-07-2024 concernant l'installation de nouvelles enseignes commerciales projetées à l'immeuble situé au 1066-1070, route 112, sur le lot n° 1 592 688 du cadastre du Québec, en zone n° 205.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**Résolution 2024-04-134**

**Servitude lot n° 6 602 092 propriété de M. André Viens, en faveur du lot n° 3 564 790 propriété municipale (ancienne sablière) / Autorisation de signature**

---

**Il est proposé par Claudie Létourneau**

**Et résolu** d'autoriser le maire, ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale et greffière, ou en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe, à signer devant notaire, un acte de servitude sur le lot n° 6 602 092 propriété de M. André Viens en faveur du lot n° 3 564 790 propriété de la Ville de Saint-Césaire (ancienne sablière), lesdits lots étant du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**Résolution 2024-04-135**

**Dossier d'employé RH-0013-1301 Entente de fin d'emploi / Autorisation signature**

---

**Considérant** le sommaire du service des Ressources humaines dans le dossier d'employé n° RH-0013-1301, le tout soumis sous réserve des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.A.I.);

## Séance ordinaire du 9 avril 2024

Après étude et considération;

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** de confirmer la fin d'emploi de la personne concernée par le dossier d'employé n° RH-0013-1301 en date du 27 mars 2024 et que le maire et la directrice générale et greffière, soient autorisés à signer le document d'entente de fin d'emploi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Résolution 2024-04-136

**Poste de responsable à la Bibliothèque municipale par intérim / Entérinement de l'embauche temporaire**

---

**Il est proposé par Michel Deschamps**

**Et résolu** d'entériner l'embauche temporaire de M<sup>me</sup> Julie Racine, au poste de responsable par intérim à la Bibliothèque municipale, laquelle a débuté ses fonctions le 2 avril 2024, le tout selon la grille salariale des cols blancs en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Résolution 2024-04-137

**Secteur aquatique au Complexe sportif – Grille salariale 2024 / Approbation**

---

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'approuver la grille salariale, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024, pour le personnel du secteur aquatique, tel qu'il appert au document daté du 2 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Résolution 2024-04-138

**Marches pour la piscine (remplacement) / Acquisition**

---

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** de procéder à l'acquisition de marches (remplacement) pour la piscine du Complexe sportif auprès de Aquam Spécialiste Aquatique inc. de Montréal pour le prix de 11 827,72 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans la soumission vente n° SV015347 datée du 22 février 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Résolution 2024-04-139

**Terrains sportifs gazonnés – Services agronomiques 2024 / Octroi d'un mandat**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

## Séance ordinaire du 9 avril 2024

**Et résolu** d'octroyer un mandat pour les services agronomiques 2024 à Services Phytosynthèse inc. de Saint-Dominique, pour le soutien technique en matière de gestion des surfaces des terrains gazonnés sportifs de la Ville de Saint-Césaire pour le prix de 2 500 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans l'offre de services datée du 27 mars 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Résolution 2024-04-140

#### **Utilisation de l'aréna Julien-Beauregard - Entente intermunicipale / Autorisation de signature**

---

**Il est proposé par Claudie Létourneau**

**Et résolu** que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire autorise le maire, ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale et greffière, ou en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe à signer l'entente relative au partage des coûts d'opération de l'aréna Julien-Beauregard de Marieville pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### Affaires nouvelles

### Résolution 2024-04-141

#### **Ville amie des monarches / Engagement**

---

**Considérant** que le guide des meilleures pratiques pour les dirigeants municipaux intitulé « La conservation du papillon monarque en milieu urbain au Canada », conçu par Garden For Wildlife, présente 24 mesures permettant de passer à l'action, notamment la publication d'une déclaration du Conseil municipal, lancer une campagne de communication pour les citoyens, et organiser une distribution gratuite d'asclépiade et de plantes indigènes;

**En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu que:**

- la Ville de Saint-Césaire s'engage officiellement à contribuer à la restauration des habitats du monarque en poursuivant l'implantation de mesures de protection de l'espèce et en encourageant ses citoyens à participer à cet effort afin que ce magnifique papillon puisse à nouveau prospérer sur tout le continent;
- le maire, ou en son absence, le maire suppléant, est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, l'engagement des maires pour la sauvegarde des monarches – Ville amie des monarches.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Séance ordinaire du 9 avril 2024

**Résolution 2024-04-142**

**Mise à niveau du Garage municipal de la route 112 – Étude de faisabilité / Octroi d'un mandat**

---

**Il est proposé par Michel Deschamps**

**Et résolu** d'octroyer un mandat de services professionnels en architecture concernant une étude de faisabilité pour la mise à niveau du Garage municipal de la route 112, à Denommée Architectes de Granby, pour une enveloppe budgétaire estimée à 35 000 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans l'offre de service datée du 11 janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**Correspondances**

**Période de questions**

**Fin de la séance.**

---

Luc Forand  
Maire

---

M<sup>e</sup> Isabelle François  
Directrice générale et greffière

**Certificat de crédits**

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2024-04-106, 2024-04-109, 2024-04-110, 2024-04-111, 2024-04-112,  
2024-04-113, 2024-04-114, 2024-04-119, 2024-04-120, 2024-04-121,  
2024-04-123, 2024-04-124, 2024-04-125, 2024-04-126, 2024-04-127,  
2024-04-129, 2024-04-136, 2024-04-137, 2024-04-138, 2024-04-139,  
2024-04-140, 2024-04-141, 2024-04-142.

---

Micheline Quilès  
Trésorière et directrice générale adjointe